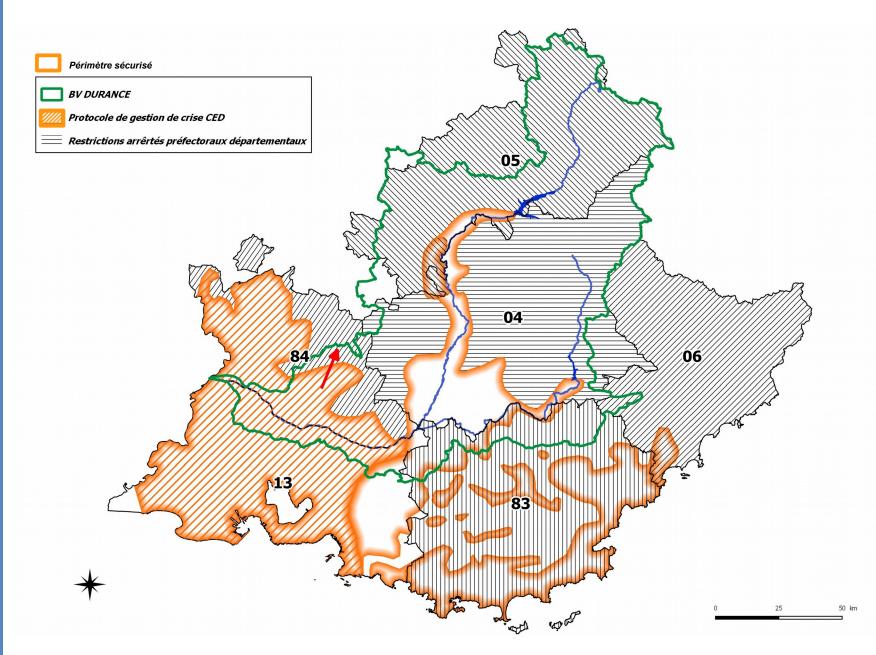
# La gestion de crise sécheresse : Situation régionale

→ Les **préfets** de département arrêtent des mesures exceptionnelles pour satisfaire les besoins prioritaires (santé, AEP, milieux aquatiques) en partageant la pénurie entre les autres usages.

#### Gestion différenciée d'un département à l'autre car :

- résultat d'une concertation départementale
- spécificités locales (sols, pratiques, cultures etc)
- approche différente des usages sécurisés par des stocks
  - → 6 arrêtés cadre départementaux
- → La CED a adopté un protocole volontaire de gestion de crise, pour maîtriser le risque économique de dépassement de sa réserve agricole

### Diversité des situations



## Des problèmes de plusieurs ordres

Sur le terrain, à plusieurs endroits, mauvaise lisibilité

+

Sentiment d'incohérence

+

Incompréhension de la remise en cause d'efforts consentis pour la sécurisation

=

Au final, qui est solidaire de qui ? Pourquoi ferais-je des efforts ?

#### Respect inégal des mesures



Pénalisation des usages prioritaires AEP et milieux

+

Désoptimisation de l'économie des lacs

# Réflexions pour une harmonisation régionale

- → Besoin d'un état des lieux partagé plus précis, pour objectiver et localiser les problèmes réels. Nécessite un partage de données.
- → Sur ressource non sécurisée, harmonisation interdépartementale à étudier, en respectant les spécificités et la concertation locales :
  - critères de déclenchement
  - mesures applicables
  - communication
- → Sur ressource sécurisée, dispositif à inventer pour une meilleure gestion du multi-usages, avec un souci de **lisibilité** et d'**efficacité économique**

Peut-on espérer un meilleur respect des mesures ?

Des efforts raisonnables permettent-ils une meilleure économie des lacs ? une meilleure économie globale ?